



13^{ème} législature

Question N° : 100641

de M. Meunier Philippe (Union pour un Mouvement Populaire - Rhône)

Question écrite

Ministère interrogé > Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire > Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Rubrique > enseignement maternel et primaire

Tête d'analyse > pédagogie

Analyse > apprentissage de la lecture

Question publiée au JO le : **22/02/2011** page : **1666**

Texte de la question

M. Philippe Meunier alerte M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la méthode d'apprentissage de la lecture au cours préparatoire. Il existe aujourd'hui principalement deux méthodes d'apprentissage de la lecture : la méthode syllabique et la méthode globale. De nombreuses études ont été réalisées dans ce domaine de l'apprentissage de la lecture, et il semblerait que nous ayons aujourd'hui le recul nécessaire tant au niveau national qu'international pour connaître les qualités et les défauts de l'une et l'autre méthode. Ainsi, de nombreux pays (tels le Royaume-uni, la Finlande ou les États-unis) ont aujourd'hui définitivement abandonné la méthode globale au profit de la méthode syllabique jugée beaucoup plus efficace et, de ce fait, constaté une nette amélioration de la lecture chez les jeunes. En France, de nombreux parents se mobilisent pour un retour à la méthode syllabique. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il envisage de prescrire l'utilisation de la méthode syllabique aux professeurs des écoles des cours préparatoires dès la rentrée de septembre 2011.